

Un dernier mot sur le *Sedum Glusianum*

M. Alfred Reynier

To cite this article: M. Alfred Reynier (1912) Un dernier mot sur le *Sedum Glusianum*, Bulletin de la Société Botanique de France, 59:7, 587-589, DOI: [10.1080/00378941.1912.10832474](https://doi.org/10.1080/00378941.1912.10832474)

To link to this article: <http://dx.doi.org/10.1080/00378941.1912.10832474>



Published online: 08 Jul 2014.



Submit your article to this journal [↗](#)



Article views: 2



View related articles [↗](#)

Un dernier mot sur le *Sedum Clusianum*;

PAR M. ALFRED REYNIER.

M. Georges Rouy, pp. 367-369 du Bulletin (Séances d'avril-mai 1912), termine ainsi la réponse qu'il a lue le 10 mai, à ma Note du 26 avril, pp. 323-329, *Sur le Sedum Clusianum Guss.* : « J'estime en avoir assez dit et je n'y reviendrai plus ». Nullement converti par l'argumentation de mon confrère, je n'estime pas le débat entièrement clos, car ma plante d'Aix demeurera une sous-variété *Clusianum* (Guss. *pro specie*) de la variété *micranthum* DC., tant que ce dernier *Sedum* conservera sa valeur provisoire en systématique; or ce maintien est moins que certain, le résultat des premières observations sur la susdite variété étant formulé comme il suit par le tiers intervenant dans la discussion, M. Raymond Hamet : « Je crois (m'écrivait avant le 26 avril le monographe des Crassulacées) qu'il est absolument impossible de distinguer, même à titre de variété, le *S. micranthum* Bast. du *S. album* L. ». Par un contrôle rigoureux pareil à celui qu'a fait subir M. Hamet (pp. 360-366 de la séance du 10 mai) aux exemplaires authentiques du *S. Clusianum* de l'herbier de Gussone, il est évident que nous verrons radier l'ancienne « espèce » *micranthum* que M. Rouy lui-même a dû rabaisser au degré hiérarchique variétal de l'insignifiant *S. turgidum* Ram.

On constate, dans la réponse de mon confrère, un silence prudent sur les manières de voir (mises en relief dans ma Note) de Boreau, Grenier, MM. Battandier et Trabut, Chabert, etc., lesquelles ne lui sont pas favorables. M. Rouy préfère tâcher de faire admettre l'aspect « si tranché » du *S. Clusianum verum*, plante « toujours facilement reconnaissable », race « très nette », etc.! Et il ajoute : « C'est une hypothèse inacceptable, parce que matériellement contraire aux faits, que d'assimiler purement et simplement la plante de Gussone et le *Sedum album typique*. » Pareille critique de l'étude de M. Hamet ne sera point admise par les botanistes ne se payant pas de généralisations telles que celle-ci : Les exsiccata de l'herbier de l'auteur d'une espèce ne peuvent *jamaïs* infirmer sa diagnose. Eh quoi!

il aura fallu quinze ans de tergiversations au floriste italien pour le décider, en 1842, *Floræ Siculæ Synopsis*, à décrire son *Sedum Clusianum* comme distinct du *S. album* (la pleine identification des deux plantes ne faisant aucun doute pour lui en 1827, *Floræ Siculæ Prodromus*); Gussone aura introduit dans son herbier des exsiccata — tous en mains de M. Hamet — ne témoignant pas de caractères sérieux propres à sa prétendue nouvelle espèce; et nous serions tenus, pour fonder sur une base matérielle indispensable la diagnose du *Clusianum*, d'avoir recours aux récoltes de MM. Schmitz, De Heldreich, Debeaux, Rouy, ces récoltes opérées hors de la Sicile faisant complète autorité « confirmatrice » en remplacement des exsiccata de l'auteur du binôme!! Ce serait un si criant abus du principe *Diagnosis præstat herbario*, que je ne craindrais pas alors de prétendre les exsiccata du Portugal, de la Grèce, d'Algérie et d'Espagne correspondre à des races inédites du *Sedum album*, nommables *lusitanicum*, *græcum*, *algeriense*, *hispanicum*, indépendantes qu'elles seraient de la diagnose du *Floræ Siculæ Synopsis*, cette diagnose équivalant à un *nomen nudum*, puisque Gussone n'a point réussi à étayer par des exemplaires secs probants la description branlante d'une plante descendue peu à peu, dans l'estime des botanistes, du rang d'espèce à celui de race, variété, sous-variété, pis encore : reléguable à la synonymie, nous assure M. Hamet.

M. Rouy fait observer que, n'ayant pas joint à ma communication écrite, du 26 avril, des parts de la plante d'Aix, l'« exacte » détermination du *Sedum* provençal reste pour lui en suspens. Très courte sera son incertitude, si mon confrère veut bien consentir à joindre le *S. Clusianum verum* espagnol¹

1. Les exsiccata de M. Rouy du *S. Clusianum* « *verum* », sous peine d'être disqualifiés, devront, comme il l'exige lui-même, offrir « l'ensemble global des nombreux caractères longuement spécifiés par Gussone pour son espèce », notamment des « feuilles ponctuées-glanduleuses dans des alvéoles, au point d'en être verruculeuses-scabres ». Je m'étonne que cette particularité « si nette » n'ait pas été signalée par M. Rouy quand il a énuméré, dans sa *Flore de France*, les caractères distinctifs de la plante qu'il invitait les botanistes à chercher! A son tour, mon confrère sera invité par la Commission à nous dire pourquoi Willkomm et Lange, certes *oculatissimi*, n'aperçurent nulle part en Espagne le *S. Clusianum* et n'y virent que le *S. micranthum*!

à mes *exsiccata* aixois et à ceux authentiques de Gussone; le tout sera remis à une Commission compétente qui s'engagera à en faire l'examen minutieux et à se prononcer catégoriquement : 1° sur la prise en considération ou le rejet de l'étude approfondie à laquelle M. Hamet s'est livré; 2° sur la séparation ou réunion valable (d'après expérience biologique culturale) des *S. micranthum* Bast. et *S. album* L. Pourvu que M. Rouy renonce à être juge et partie, je m'engage à m'incliner sans appel devant le Rapport des arbitres à choisir par accord entre les trois confrères en cause.

Sur quelques plantes du Queyras;

PAR M. ÉD. JEANPERT.

Au cours d'une courte excursion que j'ai faite cette année dans les Alpes, j'ai trouvé quelques plantes intéressantes que je crois utile de signaler :

Draba nemorosa L. var. *nemoralis*. nouveau pour le Dauphiné.

Draba lævipes DC.

Tous les deux près de Fougillarde, sur des murs, à 2 000 mètres d'altitude.

Thesium intermedium Schrad., environs de Château-Queyras, vers 1 300 mètres d'altitude.

Carex ornithopodioides Haussm., près du col du Tronchet, à 2 250 mètres d'altitude.

Viola pinnata L., au-dessus de Brunissard, vers 1 830 mètres d'altitude.

Scandix hispanica Boiss., derniers champs cultivés au-dessus de Brunissard, vers 1 800 mètres.

Note sur quelques *Scleranthus* et leur hybride (*S. intermedius* Kittel);

PAR M. EMILE GADECEAU.

Au cours d'excursions faites, l'an dernier, en juin, sur les coteaux schisteux des environs de Moisdon-la-Rivière (Loire-Inférieure), j'eus l'occasion d'observer, en extrême abondance, les *Scleranthus perennis* L. et *S. annuus* L. croissant en mélange.